

CSEC du 10 et 11 mai 2023

Alerte du CSEC sur la santé des salariés !

Depuis des mois, la CFDT n'a eu de cesse d'alerter la Direction sur l'impact des conditions de travail dégradées sur la santé des salariés.

Votre mobilisation historique lors de l'appel à la grève du 17/01/2023 et la signature de la pétition par plus de 5000 salariés, toutes deux initiées par l'intersyndicale CFDT/FO pour dénoncer les conditions de travail et obtenir la réouverture des négociations salariales, ont permis des victoires financières (mise en place d'une PPV, obtention d'une augmentation générale de 1150€ pour tous, doublement des boosts RVC, reversement de 50% de la RVP sous certaines conditions, etc.). Mais rien sur la charge et les conditions de travail !

De nombreux indicateurs suggèrent une détérioration du quotidien des équipes et notamment celles du réseau : taux de démissions et d'absentéisme plus importants que ceux de l'AFB, nombre de licenciements pour inaptitude toujours en hausse, nombre de ruptures de période d'essai toujours plus élevé... **Mais c'est surtout lors de nos échanges avec vous que votre mal-être est le plus prégnant !**

C'est pourquoi, vos élus CFDT ont porté à la connaissance de la Direction de nombreux témoignages concrets et ont, par ailleurs, été **force de propositions** afin d'améliorer votre quotidien, à commencer par la remise en place des accueils dans toutes les agences, la reconstitution des équipes d'appui, l'arrêt de la maintenance interne par les conseillers d'accueil, etc.

La CFDT a également proposé des solutions rapides afin de soulager les dispositifs en souffrance du fait de postes à découvert : baisse des objectifs chiffrés pour qu'ils restent réalisables, neutralisation des objectifs des postes vacants, baisse de l'exigence opérationnelle et notamment sur le TAT...

Mais la Direction est restée sourde ! Sourde face à un quotidien qui peut, parfois, mettre en danger physique et/ou psychologique les conseillers et les managers !

C'est pourquoi, dans le prolongement des actions déjà menées localement, vos élus CSEC ont émis un droit d'alerte pour risque grave sur la santé des salariés du réseau (consultable sur notre site) afin de poser un constat clair sur vos situations de travail et pousser le COMEX à prendre des décisions concrètes pour préserver la santé de ses salariés et améliorer leurs conditions de travail.

CONTENIR LA SURCHARGE DE TRAVAIL



RVP : la colère gronde

La présentation globale des résultats RVP des Fonctions support et back office a été l'occasion pour la CFDT de rappeler, une nouvelle fois, la faible opportunité de certains métiers qui ne dépasse pas les 700 € et 800 € annuels.

Si la Direction souhaite leur donner un rôle dans la transformation de l'entreprise en les faisant évoluer par exemple vers du middle office, **la CFDT rappelle qu'il est indispensable de revaloriser leur RVP.**

Par ailleurs, depuis la présentation de la nouvelle RVP réseau, la CFDT n'a eu de cesse de dénoncer l'impact à venir des modifications des items constituant la part collective. L'augmentation de la part collective dans sa constitution pénalise doublement les points de vente qui souffrent de manque d'effectifs et/ou qui ont été victimes de causes exogènes au travail des équipes (regroupement d'agences, fermetures pour travaux, etc.).

Suite aux annonces faites concernant le montant de la RVP du 1er trimestre 2023, force est de constater que la CFDT avait malheureusement raison : le boost de 8% ne suffira pas à compenser cette perte de revenus.

Pensez à contacter vos élu(e)s CFDT



Le projet Banque Privée se transforme en test sur 6 mois

Il va être proposé à près de 10 000 clients de la Banque Privée, sur 98 000 qui ne répondent plus aux critères BP, de rejoindre le réseau..

En contrepartie, environ 2000 clients du Réseau se verront proposer les services de la BP.

D'autre part, une équipe dédiée de 5 personnes supplémentaires sur les équipes BP GPNO va être créée afin d'accompagner les clients BP de ce périmètre ayant un projet immobilier complexe.

Selon la Direction, les conseillers BP auront ainsi davantage de disponibilités pour développer les offres à valeur ajoutée et mieux satisfaire les clients de la Banque Privée.

Ce test touchera toute la France sauf les Antilles et les agences "accueillantes" sont d'ores et déjà identifiées.

La Direction indique que ce test servira à vérifier l'acceptabilité par les clients BP d'être gérés en réseau et le maintien de leur satisfaction clients. Ce serait un gage de faisabilité du projet de réorganisation.

Les élus CFDT ont souligné leur inquiétude tant sur la charge de travail supplémentaire des conseillers privés suite aux transferts de clients, que sur les outils et les indicateurs existants permettant de juger si ce test est concluant ou non.

Par ailleurs, la CFDT s'inquiète de l'impact possible sur les effectifs de la BP, si la Direction estime que ce test est un succès. Vos élus CFDT ont d'ailleurs déjà alerté sur le non remplacement actuel des salariés quittant l'entreprise dans certains dispositifs BP. La Direction a nié ce point. Un bilan de ce test doit être présenté au CSEC début 2024.

Pour plus de détails, contactez vos élus locaux !

Clients sans conseiller

Après le constat par la Direction d'une baisse de 13% du nombre d'appels chez LCL mon contact, sur les 4 premiers mois de l'année, cette dernière a présenté un nouveau test "*client sans conseiller*".

Mené jusqu'à mi-juillet sur les seuls périmètres GPSE et GPNO, il consistera dans la prise en charge des appels, par les équipes BAQ de Villejuif, d'une vingtaine de portefeuilles récemment à découvert (notamment pour congé maternité).

En outre, 2 personnes de ces équipes seront complètement détachées pour la prise en charge des mails simples de ces portefeuilles qui seront re-routés par les DA.

A noter que ce test n'aura pas d'impact sur la réversion des 50% RVP pour poste à découvert.

Si la CFDT estime que le ciblage des postes à découvert pour ce second test semble être plus en adéquation avec les besoins du réseau, elle s'interroge sur la véracité et la longévité de la baisse d'activité pour LCL mon contact.

La CFDT rappelle enfin que cette "aide" ne devra pas faire oublier le travail en mode dégradé des agences tests notamment en termes d'exigence opérationnelle et sur les résultats commerciaux.

La CFDT signe l'accord salarial

Vos actions, votre mobilisation et notre persévérance, ont permis de faire céder la Direction.

Après d'âpres discussions, la CFDT obtient une nouvelle augmentation générale POUR TOUS d'un montant annuel de 1150€, valeur 1er juillet 2023.

Cela correspond à une enveloppe supplémentaire de 2,9% de la masse salariale. Cette augmentation générale sera intégrée aux mesures socles ainsi que dans le seuil d'obtention de la prime d'attractivité.

Cet accord ne se substituant pas aux négociations annuelles obligatoires prévues cet automne, la CFDT continuera, bien évidemment, à y défendre votre pouvoir d'achat.



Prochaine séance les 7 et 8 juin 2023

